

L'ESPERANCE 1893 MULHOUSE
ORGANISE :



17ème Challenge Edouard Schuler

柔道



LE SAMEDI 27 OCTOBRE 2018
(POUSSINS)

LE DIMANCHE 28 OCTOBRE 2018
(BENJAMINS-MINIMES-CADETS)
AU PALAIS DES SPORTS

33 rue de l' Illberg 68200 MULHOUSE

ESPERANCE 1893



JUDO

PROGRAMME TOURNOI EDOUARD SCHULER Le samedi 27 octobre 2018

Le responsable de club s'engage à ne présenter que des judokas licenciés et ayant un certificat médicale de « non contre-indication à la pratique du judo en compétition ».

ACCUEIL DES CLUBS : 12H30

✓ PESEE DES POUSSINES 12H45
(Toutes les catégories)

DEBUT DES RENCONTRES : 13H15

✓ PESEE DES POUSSINS :

Catégories : - 22 Kg, - 25 Kg, - 28 Kg et - 31 Kg : 13H30

DEBUT DES RENCONTRES : 14H30

Catégories : - 34 Kg - 37 Kg, - 40 Kg, -43 Kg, - 46 Kg et + 46 Kg : 15H00

DEBUT DES RENCONTRES : 15H45

REMISE DES RECOMPENSES POUSSINS A LA FIN DES RENCONTRES

ESPERANCE 1893



MULHOUSE



JUDO

PROGRAMME TOURNOI EDOUARD SCHULER Le dimanche 28 octobre 2018

ACCUEIL DES CLUBS :

08H00

✓ PESEE DES BENJAMINES

08H00 – 08H15

DEBUT DES RENCONTRES :

09H15

✓ PESEE DES BENJAMINS

✓ Catégories : - 30 Kg, - 34 Kg, - 38 Kg, -42 Kg

10H00 – 10H15

DEBUT DES RENCONTRES :

11H15

Catégories : - 46 Kg, - 50 Kg, - 55 Kg, - 60 Kg, -66 Kg, + 66 Kg

12H00 – 12H30

DEBUT DES RENCONTRES :

13H15

REMISE DES RECOMPENSES BENJAMINS A LA FIN DES RENCONTRES

✓ PESEE DES MINIMES GARCONS :

13H30 -13H45

DEBUT DES RENCONTRES :

14H45

✓ PESEE DES MINIMES FILLES :

15H00 -15H15

DEBUT DES RENCONTRES :

16H15

✓ PESEE DES CADET(E)S :

15H45-16H00

✓

DEBUT DES RENCONTRES :

16H45

REMISE DES RECOMPENSES MINIMES ET CADETS A L'ISSUE DES RENCONTRES

**FIN PREVISIONNELLE ET VERRE DE L'AMITIE
VERS 19H00**

Mesdames et messieurs les Présidents et Professeurs,

Nous organisons notre 17^{ème} Edition du **Challenge Edouard SCHULER** les 27 et 28 octobre 2018 et nous souhaiterions vous compter parmi nous pour cette occasion.

Suite au succès du Tournoi l'an passé, près de 1000 Judokas ont pu se rencontrer, nous réitérons la formule cette année. Il se fera individuellement pour les catégories suivantes :

- ♦ poussins - poussines (nés en 2009-2010) à partir de ceinture blanche - jaune
- ♦ benjamins - benjamines (nés en 2007-2008) à partir de ceinture jaune – orange
- ♦ minimes filles et garçons (nés en 2005-2006) à partir de ceinture orange
- ♦ cadets – cadettes (nés en 2002-2003-2004) à partir de ceinture verte

Suite à la dernière Edition nous allons reconduire les modifications que nous avons apporté afin d'améliorer le déroulement de celle-ci.

Notre objectif étant principalement de :

- ♦ **Raccourcir les temps d'attente.**
- ♦ **De respecter les horaires annoncés.**

Cette formule permettra aux jeunes d'évoluer avec de nombreux partenaires.

Toutes les rencontres se dérouleront selon le règlement de la FFJDA. Vous trouverez ci-joint le règlement complet de l'animation. les Judokas devront être munis de deux années de licence dont celle de l'année en cours et de leur certificat médical, mentionnant obligatoirement que le judoka soit apte à la pratique du Judo en compétition, le contrôle sera aléatoire pour les poussins et obligatoire pour les autres catégories.

Les frais d'inscription sont de : 6.00 € par participant dont 0.50 € seront intégralement reversé à AFM TELETHON engagé dans le combat contre les maladies génétiques rares.

Les inscriptions seront prises en compte lors du paiement. Nous vous informons que seuls les 50 premiers clubs seront inscrits.

Cette manifestation aura lieu au Palais des Sports à MULHOUSE

Afin de permettre le déroulement correct de cette journée, nous sollicitons pour chaque club participant, la présence au minimum d'un arbitre et d'un commissaire sportif bénévoles.

Important :

Inscription obligatoire sur l'Extranet de la FFJDA pour les clubs français jusqu'au 21 octobre 2018. La liste des Judokas étrangers doit arriver au club ESPERANCE 1893 avant le 21 Octobre 2018, délai de rigueur, à l'aide des listes d'inscription ci-jointes.

ADRESSE : Mr ANTZ Marcel
9 rue du vieux moulin
68440 DIETWILLER Tél : 03.89.81.46.66 / 06.63.62.23.27
Site : www.esp1893judo.com
E-MAIL : marcelantz@aol.com

Meilleures salutations sportives.

REGLEMENT GENERAL

ARTICLE 1 :

La rencontre est ouverte à tous les Judokas des clubs invités par l'Espérance 1893 Mulhouse. Ceinture blanche - jaune pour les poussins et poussines, ceinture jaune - orange pour les benjamines, ceinture orange pour les minimes filles et garçons et ceinture verte pour les cadets et cadettes.

Tous les Judokas participants doivent avoir deux années de licence dont celle de l'année en cours ainsi que d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du Judo en compétition sous LA RESPONSABILITE DES CLUBS PARTICIPANTS. L'organisation se réserve le droit d'effectuer des contrôles.

ARTICLE 2 :

Chaque club est responsable de la tenue et du comportement de ses Judokas et accompagnateurs en dehors du tatami. Le club organisateur s'autorise à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de non respect du code moral.

ARTICLE 3 :

Les poussins seront pesés Le responsable de club s'engage à ne présenter que des judokas licenciés et ayant un certificat médicale de « non contre-indication à la pratique du judo en compétition ». , sans contrôle des passeports. . Les benjamins, minimes et cadets seront pesés avant le début des rencontres.

ARTICLE 4 :

Afin d'aider le club organisateur il est demandé que chaque club participant (samedi ou dimanche) de fournir au minimum un arbitre de niveau stagiaire F1 ET 1 commissaire sportif bénévoles. Les arbitres doivent être en tenue correcte. Le club qui ne remplit pas cette clause se verra demander ***une participation financière de 30 € pour les clubs de 10 participants et plus et de 15 euros pour les clubs ayant moins de 10 participants.***

ARTICLE 5 :

Arbitrage :

Les rencontres se dérouleront en poules de 3 à 6 pour les poussins, en tableau ou en poules selon le nombre de participant pour les benjamins , minimes et cadets, selon les règles d'arbitrage de la FFJDA.. L'aspect éducatif de l'arbitrage sera privilégié. L'arbitre interviendra pour arrêter toute action qu'il estimera dangereuse (possibilité d'arrêter la rencontre en cas de récurrence) et expliquer sa décision.

ARTICLE 6 :

Le service médical sera assuré par un médecin et des secouristes.

ARTICLE 7 :

L'organisation se réserve le droit de statuer sur tout événement sportif ou non survenant lors du tournoi.

ARTICLE 8 :

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol sur les lieux de la manifestation (vestiaires, parking ...).

ARTICLE 9 :

Le challenge sera attribué au club ayant récolté le plus de points lors de la manifestation

Les points seront attribués de la façon suivante :

1^{er} : 10 points

2^{ème} : 7 points

3^{ème} : 5 points

4^{ème} : 3 points

INFORMATIONS GENERALES

RESTAURATION :

- Le repas et une boisson seront offerts aux arbitres et aux commissaires sportifs bénévoles.
- Les autres personnes auront la possibilité de réserver leur repas au prix de 12 € par personne au moyen du formulaire ci-dessous.
- Le paiement sera à effectuer en même temps que l'inscription.
- Un reçu vous sera délivré en retour sur demande.

ENTREE :

L'entrée du Dojo est gratuite.

ACCEUIL :

Un dossier vous sera remis par Mr Antz Marcel le jour de la rencontre.

Il est impératif de venir retirer ce dossier dès votre arrivée.

✂ -----

RESERVATION DE REPAS pour le 21 octobre 2018

NOM DU CLUB : _____

Nombre de repas arbitres et/ou commissaires sportifs (gratuit) : _____

Noms et prénoms _____

Nombre de repas payants : *X 12 € =* *€*

ARBITRE ET COMMISSAIRE pour le 21 octobre 2018

Voir la clause article 4 une participation financière

Nom de l'Arbitre : _____ Présent le : _____

Nom du commissaire : _____ Présent le : _____

17ème CHALLENGE EDOUARD SCHULER

CLUB ETRANGER :

Arbitres :

Commissaires :

	NOM	PRENOM	CATEGORIE	DATE DE NAISSANCE	SEXE	POIDS
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						